



MEDIALEX

Annonces Légales & Formalités

10, Rue de breil - CS 56324 - 35063 RENNES CEDEX
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

CS 56324 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medialex.fr

<https://www.medialex.fr>

De la part de : **ASTRID PAYAN**

DESTINATAIRE : **PREFECTURE CHARENTE-MARITIME
MARITIME / DRCTE / BAE
Marie-Christine BEGUE**

Date et heure d'envoi : 24/04/2023 08:24:09

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **73256731**

ANNULE ET REMPLACE

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€ , représentée par son Directeur Vincent TOUSSAINT , déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**ENQUETE PUBLIQUE - 1er AVIS -
PROJET DE CONSTRUCTION DE 2 CENTRALES
PHOTOVOLTAIQUES AU SOL SUR LA COMMUNE DE
SAINT-SIMON-DE BORDES**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

**SUD-OUEST
L'AGRICULTEUR CHARENTAIS**

**CHARENTE MARITIME
CHARENTE MARITIME**

Le 05/05/2023 *ok*
Le 05/05/2023 *ok*

Vincent TOUSSAINT
Directeur

Cette attestation doit être accompagnée du texte de l'annonce légale que vous nous avez envoyé.

ANTIQUAIRE DU BATIMENT



Maison LIEVAL (depuis 3 générations),
ACHETE : Eléments architecturaux,
Auges, Cheminée (pierre, marbre) Sta-
tues,Boiseries, Ferronnerie, etc... Assure
démontage et enlèvement.

05.46.96.01.88/06.46.26.12.41

Email : lylviaivo.lieval@orange.fr : 794965966

PHILATELISTES RECHERCHENT...



Pierre et Patrice philatélistes spécialistes
achètent importantes collections de
timbres, lettres, cartes postales et
archives. Paiement comptant au meilleur
cours. Expertises, conseils pour succes-
sions, partages, assurances et ventes
(tarif sur simple demande).

Tél. 06.26.03.66.81 ou 06.33.77.56.62

ACHETE CARILLONS ET BIJOUX OR



J'achète Carillons anciens 3 remontoirs
même bimés, et Pendules anciennes
en bronze. Grand miroir doré ancien...
06.83.26.94.86 J'achète bijoux or,
montres à gousset, broche, chaîne,
bague, monnaie etc... Et argent massif,
ménagère, couvert, objet de forme, et
monnaie 5 francs, 10 francs, 50 francs,
hercules... 06.03.97.45.93

CARILLONS Tel : 06.83.26.94.86

CHEVETS Tel : 06.03.97.45.93

Vos rendez-vous Annonces



Vous souhaitez publier votre annonce ?
Contactez-nous : pub@sudouest.fr | 05 25 31 27 09

Légenda des associations

SAINTES
DIMANCHE 7 MAI 2023 14 H 00 ESPACE MENDES-FRANCE
OUVERTURE DES PORTES À 13 H

Loto Bingo Géant

Organisé par SCÈNE OUVERTE

Bon d'achat 250 € • 3 x 100 € • 4 x 40 € • 3 x 20 € • Etc.
Au total pour 1390 €

**Nombreux lots • Paniers d'huîtres • Jambons • Cognac
Champagne • Pineau • Paniers garnis • 2/4 arrière de cochon
2/4 avant de cochon • Longes de porc • Poulet fermier • Etc.**

Partie bingo : 2 €
Tombola : 150 €
Un beau lot surprise

PARTIE SPÉCIALE : 5 € le carton et 10 € les 3 cartons
pour un bon d'achat : 500 € (100 x 5 €)
15 € : 9 cartons, 1 carton partie spéciale et 1 bingo
20 € : 12 cartons, 1 carton partie spéciale et 1 bingo
26 € : 16 cartons, 1 carton partie spéciale et 1 bingo

* À consommer avec modération. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT
SAMEDI 6 MAI
Super Loto 20 H 30

SALLE de l'Éventail • Ouv. des portes 19 h
Organisé par **Bordeaux-Saintes Cyclisme**

BONS D'ACHAT • de 100 € à 250 €, 200 €, 150 €, 100 €, 80 €, 60 €, 40 €, 20 € et 15 €
Micro-ordinateur, boîtier électrique, tablette, séparateur sans fil, enceinte intelligente, balais vapeur, jambons, paniers d'huîtres (50 et 100) et nombreux autres lots...
GROS LOT SURPRISE

Partie spéciale : bon d'achat 500 €
5 € le carton
10 files 3

CARTON : 2 € **TOMBOLA GRATUITE**
GRILLE : 2 €

Réservation gratuite jusqu'à 20 h
S. et F. PARY : 06 34 50 13 70 - 06 03 56 32 50
Prochain loto : 3 juin 2023
BUVETTE • SANDWICHS • CRÊPES

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

Préfecture de la Charente-Maritime

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de parc éolien sur la commune de Messac

Il sera procédé du **mardi 2 mai** au **mardi 6 juin 2023 inclus**, soit une durée de 36 jours, dans la commune de Messac, à une enquête publique sur le dossier de demande de dérogation - espèces et habitats protégés - et des éléments complémentaires à l'étude d'impact présentés par la **Sté ÉNERGIE ÉOLIENNE DE MESSAC** pour le projet de parc éolien. Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : **Société ÉNERGIE ÉOLIENNE DE MESSAC, 29, rue du Danemark, 56400 Brech ;** Courriel : yp.windstrom.france@orange.fr

Les dossiers soumis à l'enquête publique seront mis à disposition du public selon les modalités suivantes :
- en version papier à la mairie de Messac, siège de l'enquête, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.

- en version papier et en version électronique, mise à disposition sur un poste informatique à la préfecture au public, sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement - 05 46 27 43 00.

- sous format numérique sur le site Internet de la préfecture : www.charente-maritime.gouv.fr/nubrique/publications/consultations du public et sur le site du registre dématérialisé : <https://www.registre-numerique.fr/nubrique/action-messac>

M. Jean-Marie CLERGET, retraité de l'armée et de l'industrie, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles cotés et parafichés par le commissaire-enquêteur, tenus à sa disposition à la mairie de Messac aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.

Les observations pourront également être adressées :

- par écrit au siège de l'enquête à l'attention du commissaire enquêteur, à la Mairie de Messac - La Bourg, 17130 Messac. Elles seront consultables et annexés au registre d'enquête dans cette même mairie de l'enquête.

- par messagerie à l'adresse suivante : preparticipation-public@charente-maritime.gouv.fr

- sur le registre d'enquête dématérialisé suivant : <https://www.registre-numerique.fr/nubrique/consultations>

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site Internet de la préfecture.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Messac, pour recevoir ses observations orales ou écrites, dans les conditions suivantes :

- **Mardi 2 mai 2023** : 9 h - 12 heures ;
- **Jeu 11 mai 2023** : 14 h - 17 heures ;
- **Mercredi 17 mai 2023** : 9 h - 12 heures ;
- **Lundi 22 mai 2023** : 14 h - 17 heures ;
- **Jeu 1^{er} juin 2023** : 14 h - 17 heures ;
- **Mardi 6 juin 2023** : 14 h - 17 heures.

Le commissaire-enquêteur remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de date prévue à l'article L. 123-15 du code de l'environnement. À l'issue de la procédure, le Préfet de la Charente-Maritime statuera par arrêté sur l'autorisation environnementale modificative. Pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public :

- en mairie de Messac ;
- à la préfecture de la Charente-Maritime au bureau de l'environnement ;
- sur le site Internet des services de l'État en Charente-Maritime.

Préfecture de la Charente-Maritime

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Des projets de construction de deux centrales photovoltaïques au sol, comprenant un poste de transformation et une clôture pour chaque projet, sur la commune de Saint-Simon-de-Bordes

Il sera procédé du **lundi 22 mai 2023** au **mercredi 21 juin 2023 inclus**, soit une durée de 31 jours, à l'ouverture d'une enquête publique unique préalable à la délivrance des permis de construire nécessaires à la réalisation des projets de construction de deux centrales photovoltaïques au sol, comprenant un poste de transformation et une clôture pour chaque projet, au lieu dit chez Naudon, par la société SASU Centrale photovoltaïque de Saint-Simon-de-Bordes sur la commune de Saint-Simon-de-Bordes. Ces projets s'implémentent en deux entités distinctes.

Des informations sur ces projets peuvent être obtenues auprès du responsable de projet à l'adresse suivante : SASU Centrale photovoltaïque de Saint-Simon-de-Bordes, chez EDF RENOUVELABLES France, Cour Défense - Tour B, 100, esplanade du Général-de-Gaulle, 92932 Paris La Défense Cedex. Tél. 06 03 15 69 15.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et aux dossiers peuvent être consultées sur le site Internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr/nubrique/publications/consultations) du public.

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : preparticipation-public@charente-maritime.gouv.fr

Elles seront consultables sur le site Internet des services de l'État en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

Un accès gratuit aux dossiers est prévu sur un poste informatique à la préfecture au 38, rue Réaumur, 17000 La Rochelle où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement - 05 46 27 43 00.

Durant toute l'enquête, les dossiers seront déposés en mairie de Saint-Simon-de-Bordes, siège de l'enquête, où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Dans ce lieu, un registre à feuillets non mobiles cotés et parafichés par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations.

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de M. le Commissaire enquêteur, à la mairie de Saint-Simon-de-Bordes : 18, rue Principale, 17500 Saint-Simon-de-Bordes et seront annexées au registre d'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public toute la durée de l'enquête.

M. Jean-Yves CARON a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et M. Philippe BERTHET, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de Saint-Simon-de-Bordes, dans les conditions suivantes :

- **Lundi 22 mai 2023**, de 14 h à 17 heures.
- **Mardi 14 juin 2023**, de 9 h à 12 heures.
- **Mardi 21 juin 2023**, de 9 h à 12 heures.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L. 123-15 du Code de l'environnement.

À l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur les demandes de permis de construire déposés par la société SASU Centrale photovoltaïque de Saint-Simon-de-Bordes.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (Bureau de l'environnement) et à la mairie de Saint-Simon-de-Bordes pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

Annonces légales

Vie des sociétés

COOP L.E. ALLENDE
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 22 avenue du Président-Salvador-Allende, 17100 Saintes
908 365 869 RCS Saintes

NOMINATION

Aux termes d'une décision de l'actionnaire unique en date du 27 avril 2023 :

La société TDM, SASU au capital de 126 000 euros, ayant son siège social 62, avenue de Peuplat, 17800 ROUFFIAC, immatriculée au RCS sous le numéro 949 178 438 RCS SAINTES, représentée par M^{me} Estelle TOUZNAUD, a été nommée en qualité de Présidente à compter du 1^{er} avril 2023 en remplacement de M^{me} Estelle TOUZNAUD, démissionnaire.

L'article 27 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de M^{me} Estelle TOUZNAUD a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de la présidente TDM.

Pour avis, la Présidente

TDM
SAS au capital de 1 000 euros porté à 126 000 euros
Siège social : 62, avenue de Peuplat 17800 Rouffiac
949 178 438 RCS Saintes

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique en date du 27 avril 2023 que le capital social a été augmenté de 125 000 euros par voie d'apport en nature.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cent vingt-six mille euros (126 000 euros).

Pour avis, la Présidente.

ALJO COMPAGNIE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSS en date du 27/04/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ALJO COMPAGNIE

Objet social : Commerce de détail d'articles de sport et plus spécifiquement produits liés au Skate board et produits dérivés.

Siège social : 57 avenue la Fayette, 17300 ROCHEFORT

Capital : 3 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS LA ROCHELLE

Gérance : Monsieur BOISROUX Alban, Romain, demeurant 15 rue de la goupillière, 17300 VERGEROUX

M^r Boisroux

Sud Ouest marchés publics
Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques
Tous les marchés du Sud-Ouest
100 % gratuits sur sudouest-marchespublics.com

GUIDE & RANDONNÉES

60 randonnées dans les Pyrénées au fil des 4 saisons

Randonnées au fil des saisons dans les Pyrénées, un livre de Francis Baro. 168 pages

16,90 €

ÉDITIONS EN VOIE CHEZ JETIE LIBRAIRIE ET VIGIERE MARCHAND DE LAUNAY



60 RANDOS FRANCE & ESPAGNE Edition SUD OUEST

Sud Ouest auto-moto

Toutes les nouveautés au banc d'essai
chaque vendredi dans votre journal
et sur sudouest.fr/sport/auto-moto/

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest



L'Agriculteur Charentais - 5 mai 2023

Journal habilité actes Safer, annonces légales pour tout le département - legales@agri17.fr

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE CONVOCATION AUX ASSEMBLEES DE SECTION

S.C.A. TERRA LACTA SOCIÉTÉ À CAPITAL VARIABLE SIÈGE SOCIAL :
Z RUE DE LA GLACIÈRE 17700 SURGERES
IMMATRICULÉE AU RCS SOUS LE N° 775 709 637
N° AGREMENT : 12075'
CODE APE : 4621Z

Les associés coopérateurs de la Société Coopérative Agricole TERRA LACTA dont le siège social est à SURGERES (17700), sont priés d'assister à l'assemblée de leur section qui aura lieu :

Mardi 23 mai 2023 à 10 H :

- Salle du CA - Terra Lacta à Surgères (17) : Section Surgères
- Salle socio-éducative à Loretz-d'Argenton (79) : Section Nord Deux Sèvres
- Mercredi 24 mai 2023 :
- A 10 h : Salle de Saint Hilaire à Montagne sur Sèvre (85) : Section Vendée Est - Cholet
- A 14 H - Salle 1, niveau 2 - maison de l'Agriculture à Rodez (12) : Section Aveyron
- Jeudi 25 mai 2023 à 10 H :
- Salle des Fêtes à Blanzay (86) : Sections Deux Sèvres Sud et Vienne Sud
- Salle Maurice Chevalier - Les Récollets à Caussade (82) : Section Caussade
- Vendredi 26 mai 2023 à 10 H :
- Salle de l'Amitié à Distré (49) : section : Indre - Maine et Loire et Loire - Vienne Nord
- Mercredi 31 mai 2023 :
- Salle du Carole de Saint Hilaire de Loulay à Montagu-Vendée (85) : Section Vendée Montaigu
- Salle de réunion Terra Lacta à Claix (16) : Sections Sud des Charentes et autonome
- Jeudi 1er juin 2023 à 10 H :
- Salle communale Delavergne à Saint Vincent sur Graon (85) : Section Vendée Littoral
- Salle de réunion Laiterie les Fayes à Isle (87) : Section Limousin
- Vendredi 2 juin 2023 à 10 H :
- Lycée Agricole Georges Desclauze à Saintes (17) : Section Saintes - Le Gua - Matha
- Mardi 6 juin 2023 à 10 H :
- Salle Annexe (face à la mairie) à Saint Claud (16) : Section Nord Charente
- Salle de Champoux à Champdeniers Saint Denis (79) : Section Deux Sèvres Centre
- Mercredi 7 juin 2023 à 10 H :
- Salle communale à Le Langon (85) : Section Vendée Sud
- Salle annexe de la Mairie à Mareuil en Périgord (24) : Section Dordogne

Ces Assemblées de Section auront lieu à la date suivante :

- Désignation des Délégués chargés de représenter les sections à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra Salle de l'Acclameur - 50 Rue Charles Darwin - NIORT (79) jeudi 29 juin 2023 à partir de 9 H 45, avec l'ordre du jour suivant :
 - Lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés de l'exercice 2022.
 - Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice 2022.
 - Quitus de gestion aux Administrateurs.
 - Affectation des résultats de l'exercice 2022 (comptes sociaux).
 - Constatation de la variation du montant du capital social.
 - Approbation des conventions visées à l'article 25.
 - Allocation globale de l'indemnité compensatrice destinée aux administrateurs.
 - Budget alloué à la formation des administrateurs.
 - Mandats d'administrateurs.
 - Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire.
 - Pouvoir pour les formalités.
- Les associés ont la faculté, à partir du quinzième jour précédant la date de l'assemblée de prendre connaissance des documents établis conformément à l'article 38.1 des statuts en vigueur. Ces documents sont consultables au siège de la coopérative et pour chacune des sections correspondantes, aux lieux suivants :
 - Section Autonome : Terra Lacta - 2 Rue de la Glacière - 17700 SURGERES
 - Section Aveyron : Florian DELCOUS-TAL - 4793 Rte de la Sauvetat - 47500 BLANQUEFORT EN BRIOLANCE.
 - Section Caussade : Florian DELCOUS-TAL - 4793 Rte de la Sauvetat - 47500 BLANQUEFORT EN BRIOLANCE.
 - Section Deux Sèvres Centre : Pierre BAUDOUIN - 4 Bel Air - 85240 FOU-

SAIS PAIRE

- Section Deux Sèvres Sud : Florian TOUZEAU - 1 Les Brosses - 78500 ST LEGER DE LA MARTINIÈRE.
- Section Dordogne : Edwige TExIER - 283 Route de Villéral - 24320 CHAMPAGNE & FONTAINE.
- Section Indre - Maine et Loire et Loire - Vienne Nord : Alex DUFRESNE - 8 Givry - 37500 CRAVANT LES CO-TEAUX.
- Section Limousin : Paul HUFFSCHMITT - Leyraud - 87800 NEXON.
- Section Nord Charentes : Jean-Yves RESTOUX - 1 La Gouénie - 16150 CHABRAC.
- Section Nord Deux Sèvres : Damien LEFÈVRE - Le Vier - 49560 CLERE SUR LAYON.
- Section Saintes - Le Gua - Matha - Jérôme PELLETIER - 30 Chemin de Chaud Bois - 17350 MUNG.
- Section Sud des Charentes : Alexandre BRANGE - 2 La Vozelle - Jurignac - 16250 VAL DES VIGNES.
- Section Surgères : Frédéric PARION - 9 Petit Bois - 17700 SAINT PIERRE LA NOUE.
- Section Vienne Sud : Jean-Marc RESSE-SEGAND - 1 Toussac - 86350 CHATEAU GARNIER.
- Section Vendée Est - Cholet : Nicolas SORIN - 14 Les Foumils - 85110 SAINT GERMAIN DE PRINCAY.
- Section Vendée Littoral : Bruno FORGERIT - Le Gazon - 85320 MAREUIL SUR LAY.
- Section Vendée Montaigu : Anthony ROUSSEAU - 8 Le Bouillère - 85170 SAINT DENIS LA CHEVASSE.
- Section Vendée Sud : Francis GUILLENOTEAU - 36 Rue des Fougeré - 85200 PISOTTE.

Le Président du Conseil d'Administration, Jean-Yves RESTOUX**MODIFICATIONS STATUTAIRES**

SCCV TOULOUSE CADENE SOCIÉTÉ CIVILE DE CONSTRUCTION VENTE CAPITAL : 1000 €
26 BOULEVARD D'ARCOLE 31000 TOULOUSE
901 886 656 RCS TOULOUSE

Aux termes de l'AGE en date du 19 avril 2023, les associés :

- Ont pris acte de la démission de la SARL 10-LS, dont le siège est au 253 rue Saint-Honore - 75001 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 751 010 547, de ses fonctions de gérant.
- Ont nommé en remplacement : M. Jean-Philippe MOYET, demeurant à L'HOUAUME (17137), 4 rue des Chrysanthèmes, et Mme Anabelle MOYET, demeurant à NIEUL SUR MER (17137), 2 rue du Suroit, en qualité de co-gérants.
- Ont décidé de transférer le siège social à SAINTE SOULLE (17220), 8 rue des Pérons.
- Ont décidé de supprimer de l'objet social les activités de "vente, en totalité ou par fraction, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement" ET "la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés".
- Ont décidé de modifier l'objet social : "L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ;
- La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance.

Durée : 99 ans.
Mention sera portée au RCS de La Rochelle.

GODINEAU DIDIER SAS AU CAPITAL DE 1000 € SIÈGE SOCIAL : 6 R NITRIÈRE 17350 SAINT-SAVINIEN 914 536 172 RCS DE SAINTES

L'AGE du 27/04/2023 a décidé de changer l'objet social qui devient : Consultant en pédagogie, développement personnel, conseil en gestion des entreprises. Mention au RCS de Saintes.

APIS DIFFUSION SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE LES ROCHETTES - CS 80417 - 85010 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX -
TÉL. 02 81 47 75 15
IMMATRICULÉE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS DE LA ROCHE-SUR-YON SOUS LE N° 786440305
NUMÉRO D'AGREMENT : 10 786

AVIS DE CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES DE SECTION

Le Conseil d'Administration de la coopérative vous invite à participer à l'Assemblée de votre section territoriale qui se déroulera à la date, heure et lieu indiqués ci-dessous avec l'ordre du jour suivant :

1. Information des associés sur le marché de la coopérative au cours de l'exercice 2022 et discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle :

- Rapports du Conseil d'Administration aux associés sur l'exercice 2022
- Rapport sur la gestion du Groupe
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice, sur les opérations visées par l'article L 529-1 du code rural et sur les comptes consolidés
- Examen et approbation des comptes de l'exercice 2022 et quitus aux administrateurs
- Affectation des résultats de l'exercice
- Constatation du capital au 31/12/2022
- Renouvellement d'administrateurs
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs
- Fixation d'un budget formation des administrateurs
- Approbation des conventions réglementées
- Pouvoirs

2. Présentation et discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui est le suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration sur le projet de fusion entre la coopérative APIS DIFFUSION et la coopérative CIA GENES DIFFUSION
- Rapport spécial de révision sur l'opération de fusion
- Modification préalable de la valeur nominale de la part sociale de 1,6 à 1 € pour faciliter le rapport d'échange de la fusion
- Approbation du projet de fusion et en conséquence, de la dissolution sans liquidation de la coopérative APIS DIFFUSION
- Désignation des associés coopérateurs proposés à la fonction d'administrateurs dans la coopérative issue de la fusion.
- Questions diverses,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

3. Désignation des délégués de section qui se réuniront en Assemblée Générale Plénière Ordinaire et désignation des délégués de section qui se réuniront en Assemblée Générale Plénière Extraordinaire le Jeudi 22 juin 2023 à 14 H et à 15 H, à l'hôtel IBIS Paris CDG Airport, 3 Rue de Bruxelles - Roissy-CDG Est - 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE, sur l'ordre du jour prévu ci-dessus aux points 1 et 2. Les associés ont la faculté de prendre connaissance, à partir du 15ème jour précédant la date fixée pour les Assemblées de Sections, de l'ensemble des documents afférents à l'ordre du jour au siège d'APIS DIFFUSION, Les Rochettes, 85010 La Roche sur Yon, ainsi que pour chaque section, aux lieux mentionnés ci-dessous :

- Sections de : AIGREFEUILLE D'AUNIS - Pour les sociétés des communes desservies par les permanences de : AIGREFEUILLE D'AUNIS - Lieux de dépôt des documents : Chez M. BARBART Guillaume, La Tuberie, 17290 BAILLONVILLE.
- Sections de : ST GEORGES DES CO-TEAUX - Pour les sociétés des communes desservies par les permanences de : ST GEORGES DES CO-TEAUX - Lieux de dépôt des documents : Chez M. PLAIRE Sébastien, 5 Rue Rigaud, 17380 LES NOUILLERS

Assemblées de section le jeudi 25 mai 2023 de 10 heures à 12 heures - Coopérative de Tonnay-Boutonne, Route de Surgères, 17380 TONNAY-BOUTONNE.

AVIS

À l'annonce n°70663294 parue le 07/04/2023 concernant la société LUCEST (442 098 695) il fallait lire que le transfert de siège et la nomination du nouveau président sont effectifs à compter du 1er avril 2023.

AVIS DE PROJET DE FUSION

APIS DIFFUSION LES ROCHETTES 85000 LA ROCHE SUR YON 786 440 305
RCS LA ROCHE SUR YON

CIA GENES DIFFUSION 3595 ROUTE DE TOURNAI 85800 DOUAI 783 572 209 RCS DOUAI

Aux termes d'un Acte Sous Seing Privé en date du 27 Avril 2023 à Paris :

- La Société Coopérative Agricole APIS DIFFUSION, dont le siège social est sis Les Rochettes - 85000 LA ROCHE SUR YON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de La Roche Sur Yon sous le numéro 786 440 305, agréée sous le numéro 10 788 par le HCCA et dont le capital au 31 décembre 2022 s'élevait à 51 742,40 € ;
- et la Société Coopérative Agricole CIA GENES DIFFUSION, dont le siège social est sis 3595 Route de Tournai - 85800 DOUAI, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Douai, sous le numéro 783 572 209, agréée sous le numéro 10 498 par le HCCA et dont le capital social au 31 décembre 2022 s'élevait à 1 291 229,00 €, ont établi un projet de fusion par voie d'absorption :

- de la coopérative APIS DIFFUSION par la coopérative CIA GENES DIFFUSION, à qui la coopérative APIS DIFFUSION fera apport de la totalité de son actif évalué à 15 442 109,78 €, à charge de la totalité de son passif réel évalué à 5 721 147,06 €, soit un apport net d'un montant de 9 720 962,72 €.
- En vue de rémunérer l'apport net effectué par la coopérative APIS DIFFUSION, la coopérative CIA GENES DIFFUSION procédera, à titre d'augmentation de son capital social, à la création de parts de 1 euro de valeur nominale chacune représentative du montant du capital social de 51 742,40 euros de la coopérative APIS DIFFUSION. Le rapport d'échange est calculé sur la base de la valeur nominale respective de chaque coopérative soit 1 part de 1 euro de la coopérative APIS DIFFUSION, sous condition de la modification préalable de la valeur nominale par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 juin 2023, pour 1 part de 1 euro de la coopérative CIA GENES DIFFUSION.

A l'issue de cette opération et après l'annulation des parts auto-détenues par CIA GENES DIFFUSION dans le capital social d'APIS DIFFUSION pour un montant de 80 €, le capital social de la coopérative CIA GENES DIFFUSION issue de la fusion sera porté de 1 291 229 euros à 1 342 891,40 euros.

Le projet de fusion a été établi sous les conditions suspensives de l'approbation par les Assemblées Générales Extraordinaires de chacune des coopératives. Le projet de traité de fusion sera soumis pour approbation aux Assemblées Générales Extraordinaires du :

- 22 juin 2023 pour la coopérative APIS DIFFUSION.
- 22 juin 2023 pour la coopérative CIA GENES DIFFUSION.

Les créanciers de la société apporteuse, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis. Conformément aux dispositions de l'article R 526-6 du code rural, deux copies certifiées conformes du projet de traité de fusion sont déposées respectivement aux greffes des tribunaux de commerce de La Roche Sur Yon et de Douai en date du 28 avril 2023.

Pour avis,**Les Conseils d'Administration****PROROGATION DURÉE SOCIÉTÉ**

SCCV YAUX-DOUX SOCIÉTÉ CIVILE AU CAPITAL DE 1 000 € SIÈGE SOCIAL :
35 AVENUE DU DOCTEUR DANIEL PLANET - 17000 LA ROCHELLE 850 210 535 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une délibération en date du 20 avril 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de proroger de 50 années la durée de la Société, soit jusqu'au 23 avril 2074, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis, La Gérance

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Il sera procédé du lundi 22 mai 2023 au mercredi 21 juin 2023 inclus, soit une durée de 31 jours, à ouverture d'une enquête publique unique préalable à la délivrance des permis de construire nécessaires à la réalisation des projets de construction de deux centrales photovoltaïques au sol, comprenant un poste de transformation et une clôture pour chaque projet, au lieu dit chez Naulon, par la société SASU Centrale photovoltaïque de Saint-Simon de Bordeas sur la commune de SAINT SIMON DE BORDEAS. Ces projets s'implantent en deux années distinctes.

Des informations sur ces projets peuvent être obtenues auprès du responsable du projet à l'adresse suivante : SASU Centrale photovoltaïque de Saint-Simon de Bordeas, chez EDF RENOUVELABLES France, Cour Défense Tour B, 100, Esplanade du Général de Gaulle 92932 Paris La Défense Cedex, Tel : 06 03 15 69 15.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et aux dossiers peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique (publications/consultations du public).

Les observations pourront être adressées par message à l'adresse suivante : pref.participation.pub@charente-maritime.gouv.fr

Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Charente Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête. Un accès gratuit aux dossiers est prévu sur un poste informatique à la préfecture au 39 rue Réaumur 17000 LA ROCHELLE où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez vous, pris auprès du bureau de l'environnement 05 46 27 43 00.

Durant toute l'enquête, les dossiers seront déposés en mairie de SAINT SIMON DE BORDEAS, siège de ce site pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture du public.

Dans ce lieu, un registre à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition d'un public qui pourra y consigner ses observations.

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, à la mairie de SAINT SIMON DE BORDEAS - 18 rue Principale 17000 SAINT SIMON DE BORDEAS et seront annexées au registre d'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.

Monsieur Jean Yves CARON a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Philippe BERTHET, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de SAINT SIMON DE BORDEAS, dans les conditions suivantes :

- Lundi 22 mai 2023 de 14h00 à 17h00
- Mercredi 14 juin 2023 de 09h00 à 12h00
- Mercredi 21 juin 2023 de 09h00 à 12h00

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L123 1 5 du code de l'environnement.

À l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur les demandes de permis de construire déposées par la société SASU Centrale photovoltaïque de Saint-Simon de Bordeas.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente Maritime (Bureau de l'environnement) et à la mairie de SAINT SIMON DE BORDEAS pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

Suite des annonces en page 18



MEDIALEX

Annonces Légales & Formalités

10, Rue de breil - CS 56324 - 35063 RENNES CEDEX
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

CS 56324 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medialex.fr

<https://www.medialex.fr>

| | |
|--|---|
| De la part de : ASTRID PAYAN | DESTINATAIRE : PREFECTURE CHARENTE-MARITIME MARITIME / DRCTE / BAE Marie-Christine BEGUE |
| Date et heure d'envoi : 24/04/2023 08:24:09 | Votre référence : |
| Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci) | Numéro d'ordre : 73256757 |

ANNULE ET REMPLACE

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€ , représentée par son Directeur Vincent TOUSSAINT , déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**ENQUETE PUBLIQUE - 2eme AVIS -
PROJET DE CONSTRUCTION DE 2 CENTRALES
PHOTOVOLTAIQUES AU SOL SUR LA COMMUNE DE
SAINT-SIMON-DE-BORDES**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

**SUD-OUEST
L'AGRICULTEUR CHARENTAIS**

**CHARENTE MARITIME
CHARENTE MARITIME**

Le 26/05/2023 *ok*
Le 26/05/2023 *ok*

Vincent TOUSSAINT
Directeur

Cette attestation doit être accompagnée du texte de l'annonce légale que vous nous avez envoyé.

POUR COLLECTION, JE RACHÈTE TOUS

Pour collection, je rachète TOUS TYPES D'APPAREILS PHOTO, CAMÉRAS et OPTIQUES, quelques soit leur état ou leur âge. Tout ce qui se rattache à la Photographie et au Cinéma pourra m'intéresser. Je me déplace rapidement et paie comptant. N'hésitez pas à m'appeler ou à m'envoyer un message. A bientôt!

TIMELESS CAMERAS 7M 07.40.01.59.44 Email : photo-classe@free.fr

PHILATELISTES RECHERCHENT...

Pierre et Patrice philatélistes spécialistes achètent importantes collections de timbres, lettres, cartes postales et archives. Paiement comptant au meilleur cours. Expertises, conseils pour successions, partages, assurances et ventes (tarif sur simple demande).

Tél. 06.26.02.04.81 ou 06.33.77.86.42

ESTIMATION ET RACHAT DE CAVE

Opole Wine vous propose une estimation gratuite et sans engagement de votre cave. Amateurs de vins, nous sommes intéressés par tout type de vins, champagnes, alcools et spiritueux. Nous vous assurons la confidentialité de la démarche ainsi que le paiement à discrétion comptant et rapide. Nous nous déplaçons à domicile sur rendez-vous.

Contact@opole-wine.com - Tél 06.49.81.26.15

Annonces automobile vendredi

Vous souhaitez publier votre annonce ? Contactez-nous : pub@sudouest.fr 05 36 31 27 40

* Rubriques réservées aux professionnels et associations.

Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

- Marchés publics et privés
- Avis administratifs et judiciaires
- Marchés à procédure adaptée sup. à 90 000 €
- Plan Local d'Urbanisme

Commune de La Jard

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Commune de La Jard (17).
Numéro national d'identification : Type : SIRET - N° : 21170191700018.
Code postal / Ville : 17460 La Jard.
Groupement de commandes : Non.

Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation
Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Oui.
Nom du contact : Mairie de La Jard.

Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Voir RC.
Capacité économique et financière : Voir RC.
Capacité technique et professionnelle : Voir RC.
Technique d'achat : Sans objet.
Date et heure limite de réception des plis : mardi 20 juin 2023 à 17 heures.
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.
Réduction du nombre de candidats : Non.
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Réfection d'un bâtiment, création d'une boulangerie et d'un logement à l'étage.
Type de marché : Travaux.
Description succincte du marché : Réfection d'un bâtiment, création d'une boulangerie et d'un logement à l'étage.
Lieu principal d'exécution : La Jard.
La consultation comporte des branches : Non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non.
Marché allié : Oui.

Section 5 : Informations sur les lots
Lot 1 : VRD / Démolition / Gros-œuvre - Classification CPV : 45210000 - Lieu d'exécution du lot : La Jard.
Lot 2 : Charpente bois - Classification CPV : 45210000 - Lieu d'exécution du lot : La Jard.
Lot 3 : Couverture zinguerie - Classification CPV : 45210000 - Lieu d'exécution du lot : La Jard.
Lot 4 : Menuiseries extérieures - Classification CPV : 45210000 - Lieu d'exécution du lot : La Jard.
Lot 5 : Plâtrerie / Faux plafond / Menuiserie intérieure - Classification CPV : 45210000 - Lieu d'exécution du lot : La Jard.
Lot 6 : Carriage / Sols souples - Classification CPV : 45210000 - Lieu d'exécution du lot : La Jard.
Lot 7 : Peinture - Classification CPV : 45210000 - Lieu d'exécution du lot : La Jard.
Lot 8 : Plomberie / Sanitaires / DVC - Classification CPV : 45210000 - Lieu d'exécution du lot : La Jard.
Lot 9 : Électrique / Courant fort / Courant faible - Classification CPV : 45210000 - Lieu d'exécution du lot : La Jard.
Lot 10 : Désamiantage - Classification CPV : 45210000 - Lieu d'exécution du lot : La Jard.
Lot 11 : Équipement cuisine - Classification CPV : 45210000 - Lieu d'exécution du lot : La Jard.

Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : Non.

ROCHEFORT OCEAN

APPROBATION DE LA RÉVISION DU SCOT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT OCEAN

Le public est informé que la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan a approuvé son Schéma de Cohérence Territoriale révisé, par délibération du Conseil Communautaire (n° 2023-041) en date du 11 mai 2023.
Conformément aux dispositions des articles R.143-14 et R.143-15 du Code de l'urbanisme, cette délibération fait l'objet d'un affichage pendant un mois au siège de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan et dans les mairies des 25 communes membres.
Conformément à l'article L.143-23 du Code de l'urbanisme, le Schéma de Cohérence Territoriale approuvé est tenu à la disposition du public. Il est consultable : au siège de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, Parc des Fourrières, 3; avenue Maurice Chupin, 17300 Rochefort, aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site Internet de la Communauté d'Agglomération : www.agglo-rochefortocéan.fr/amenagement-du-territoire

PONS

Commune de Pons
PRESCRIPTION DE LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 30 septembre 2022, le Conseil municipal de la commune de Pons a décidé de prescrire la révision générale du plan local d'urbanisme et définit les modalités de concertation. Cette délibération peut être consultée en mairie.
Un recueil des avis est à disposition du public en mairie afin de déposer toute observation au sujet de la révision générale du PLU de Pons.

Enquêtes publiques

Préfecture de la Charente-Maritime
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Des projets de construction de deux centrales photovoltaïques au sol, comprenant un poste de transformation et une clôture pour chaque projet, sur la commune de Saint-Simon-de-Bordes

Il sera procédé du **lundi 22 mai 2023 au mercredi 21 juin 2023 inclus**, soit une durée de 31 jours, à l'ouverture d'une enquête publique unique préalable à la délivrance des permis de construire nécessaires à la réalisation des projets de construction de deux centrales photovoltaïques au sol, comprenant un poste de transformation et une clôture pour chaque projet, au lieu dit chez Naudon, par la société SASU Centrale photovoltaïque de Saint-Simon-de-Bordes sur la commune de Saint-Simon-de-Bordes. Ces projets s'implémenteront en deux emplacements distinctes.
Des informations sur ces projets peuvent être obtenues auprès du responsable de projet à l'adresse suivante : SASU Centrale photovoltaïque de Saint-Simon-de-Bordes, chez EDF RENOUVELABLES France, Coeur Défense - Tour B, 100, esplanade du Général-de-Gaulle, 92932 Paris La Défense Cedex, tél. 06 03 15 69 15.
Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et aux dossiers peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique « publications/consultations du public ». Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr
Elles seront consultables sur le site Internet des services de l'État en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.
Un accès gratuit aux dossiers est prévu sur un poste informatique à la préfecture au 38, rue Réaumur, 17000 La Rochelle où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement - 05 46 27 43 00.
Durant toute l'enquête, les dossiers seront déposés en mairie de Saint-Simon-de-Bordes, siège de l'enquête, où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
Dans ce lieu, un registre à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations.
Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de M. le Commissaire enquêteur, à la mairie de Saint-Simon-de-Bordes : 18, rue Principale, 17500 Saint-Simon-de-Bordes et seront annexées au registre d'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public toute la durée de l'enquête.
M. Jean-Yves CANON a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et M. Philippe BERTHET, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de Saint-Simon-de-Bordes, dans les conditions suivantes :
- **Lundi 22 mai 2023, de 14 h à 17 heures.**
- **Mardi 23 mai 2023, de 9 h à 12 heures.**
- **Mardi 23 mai 2023, de 14 h à 17 heures.**
- **Mardi 23 mai 2023, de 9 h à 12 heures.**
La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.
Le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L.123-15 du Code de l'environnement.
À l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur les demandes de permis de construire déposés par la société SASU Centrale photovoltaïque de Saint-Simon-de-Bordes.
Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (Bureau de l'environnement) et à la mairie de Saint-Simon-de-Bordes pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

Préfecture de la Charente-Maritime
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Suppression du passage à niveau n° 207 sur la commune de Tonnay-Charente

Il sera procédé à une enquête publique du **lundi 22 mai 2023 au mardi 6 juin 2023 inclus** sur la commune de Tonnay-Charente, soit une durée de 16 jours, portant sur la demande de suppression du passage à niveau n° 207 (PN 207).
Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : SNCF RESEAU InfraPôle Poitou-Charentes, 27, boulevard du Grand-Cerf, 86000 Poitiers; contact : Laurent CHAUVINEAU.
Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site Internet de la préfecture www.charente-maritime.gouv.fr - rubrique « publications/consultations du public ». Un accès gratuit au dossier est prévu sur un poste informatique à la préfecture au 38, rue Réaumur, 17000 La Rochelle, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du Bureau de l'environnement, tél. 05 46 27 43 00.
M^{me} Christine YON, Ingénieur des techniques de l'équipement rural, est nommée commissaire enquêteur pour diligenter cette enquête publique.
Le dossier soumis à l'enquête publique sera mis à disposition du public selon les modalités suivantes :
- En version papier à la mairie de Tonnay-Charente, siège de l'enquête, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.
- En version papier et en version électronique, mise à disposition sur un poste informatique à la préfecture au 38, rue Réaumur, 17000 La Rochelle, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du Bureau de l'environnement, tél. 05 46 27 43 00.
- Sous format numérique sur le site Internet de la préfecture : www.charente-maritime.gouv.fr - rubrique « publications/consultations du public ».
Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition à la mairie de Tonnay-Charente, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
Les observations pourront également être adressées :
- Par écrit au siège de l'enquête à l'attention du commissaire enquêteur à la Mairie, 81, rue Alsace-Lorraine 17430 Tonnay-Charente. Elles seront consultables et annexées au registre d'enquête dans cette mairie siège de l'enquête.
- Par messagerie à l'adresse suivante : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr
Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site Internet de la préfecture.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Tonnay-Charente, pour recevoir ses observations orales ou écrites, dans les conditions suivantes :
- **lundi 22 mai 2023 : 9 h - 12 h ;**
- **lundi 5 juin 2023 : 14 h 30 - 17 h 30.**
Le commissaire enquêteur remettra son rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête.
Pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public :
- en mairie de Tonnay-Charente,
- à la Préfecture de la Charente-Maritime au Bureau de l'environnement,
- sur le site Internet des services de l'État en Charente-Maritime.

Vos rendez-vous Annonces

Vous souhaitez publier votre annonce ?
Contactez-nous : pub@sudouest.fr | 05 36 31 27 40

SUD OUEST

Sud Ouest marchés publics

Entreprises, Inscrivez-vous aux alertes automatiques

Tous les marchés du Sud-Ouest
100 % gratuits sur
sudouest-marchespublics.com

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

SUD OUEST

Journal habilité actes Safer, annonces légales pour tout le département - legales@agri17.fr

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE TRISMUS
 SCIAU CAPITAL DE 304.90€
 SIÈGE SOCIAL 42 RUE DU MARCHÉ 17630 LA FLOTTE
 328859863 RCS LA ROCHELLE

L'AGE du 28/02/23 a pris acte de la démission de M. Bernard BOUFFLERS de ses fonctions de cogérant au 16/01/1986 et décidé de ne pas le remplacer. En conséquence, M. Jacques PRUDHON 1 Chemin de la Clavette 17630 LA FLOTTE, demeure seul gérant de la Société.

INVENTAIRES FAVREAU SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE EN LIQUIDATION
 AU CAPITAL DE 7 622,45 EUROS
 SIÈGE SOCIAL : 30 BOULEVARD EMILE DELMAS
 17000 LA ROCHELLE
 SIÈGE DE LIQUIDATION : BELLE DEMEURE 85450 STE RADEGONDE DES NOYERS
 389 486 663 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une décision en date du 28/04/23, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/04/23 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Mme Pascale FAVREAU, demeurant Belle Demeure 85450 STE RADEGONDE DES NOYERS, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Belle Demeure 85450 STE RADEGONDE DES NOYERS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de La Rochelle en annexe au RCS.

Pour avis
 Le Liquidateur

TRANSFORMATION EN SAS

SARL MBAP OLÉRONAISE
 AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
 SIÈGE SOCIAL : 3 ZA DE L'OUÏMIÈRE - ROUTE DE SAINT-GEORGES
 17310 ST PIERRE D'OLÉRON
 441 343 399 RCS LA ROCHELLE

Le 01/04/2023, l'AGE a décidé de transformer la société en Société par actions simplifiée "SAS". En conséquence, il a été mis fin aux fonctions de Gérant de M. Clément SIROT et a été nommée Présidente, la SARL LS HOLDING, au capital de 40 000 euros, ayant son siège social 5, rue Gustave Eiffel - 17550 DOLUS D'OLÉRON, immatriculée au RCS sous le numéro RCS La Rochelle 889 528 154, représentée par Monsieur Clément SIROT, Gérant.

Pour avis

FIDAL

SOCIÉTÉ D'AVOCATS
 9, RUE DE L'OUVRAGE À CORNES
 17000 LA ROCHELLE

RÉDUCTION DU CAPITAL

KAPEL SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
 AU CAPITAL DE 1.500 EUROS
 SIÈGE SOCIAL : 10 RUE BONPLAND
 17000 LA ROCHELLE
 798 345 146 RCS LA ROCHELLE

Aux termes des décisions unanimes des associés du 15 mai 2023, il a été décidé : De la réduction de capital social de MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500 €) à MILLE EUROS (1.000 €) par voie de rachat de CINQUANTE (50) parts sociales en vue de les annuler. De l'agrément de la cession d'UNE (1) part sociale de M. Fabrice PELLETIER à la société MULTIPASS CREATION qui a été réalisée le même jour. Les articles des statuts ont été modifiés corrélativement.

Pour avis,
 Le Gérant

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il sera procédé du lundi 22 mai 2023 au mercredi 21 juin 2023 inclus, soit une durée de 31 jours, à ouverture d'une enquête publique unique préalable à la délivrance des permis de construire nécessaires à la réalisation des projets de construction de deux centrales photovoltaïques au sol, comprenant un poste de transformation et une clôture pour chaque projet, au lieu dit chez Naudon, par la société SASU Centrale photovoltaïque de Saint Simon de Borde sur la commune de SAINT SIMON DE BORDES. Ces projets s'implémentent en deux entités distinctes.

Des informations sur ces projets peuvent être obtenues auprès du responsable du projet à l'adresse suivante : SASU Centrale photovoltaïque de Saint Simon de Borde, chez EDF RENOUVEVABLES France, Cosur Défense Tour B, 100 Esplanade du Général de Gaulle 92932 Paris La Défense Cedex, Tel : 06 03 15 68 15.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et aux dossiers peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charentemaritime.gouv.fr rubrique "publications/consultations du public").

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref.participationpublic@charentemaritime.gouv.fr

Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Charente Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête. Un accès gratuit aux dossiers est prévu sur un poste informatique à la préfecture au 38 rue Réaumur 17000 LA ROCHELLE où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement 05 46 27 43 00.

Durant toute l'enquête, les dossiers seront déposés en mairie de SAINT SIMON DE BORDES, siège de où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Dans ce lieu, un registre à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations.

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, à la mairie de SAINT SIMON DE BORDES : 18 rue Principale 17500 SAINT SIMON DE BORDES et seront annexées au registre d'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.

Monsieur Jean Yves CARON a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Philippe BERTHEI, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de SAINT SIMON DE BORDES, dans les conditions suivantes :

- Lundi 22 mai 2023 de 14h00 à 17h00

- Mercredi 14 juin 2023 de 08h00 à 12h00

- Mercredi 21 juin 2023 de 08h00 à 12h00

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L123 1 5 du code de l'environnement.

À l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur les demandes de permis de construire déposées par la société SASU Centrale photovoltaïque de Saint Simon de Borde.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente Maritime (Bureau de l'environnement) et à la mairie de SAINT SIMON DE BORDES pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

Pour nous confier
 vos annonces :
legales@agri17.fr

ENVIRONNEMENT

Quand un scientifique remet l'écologie à sa (bonne) place

» L'Académie française d'agriculture avait invité le 18 avril dernier, dans ses locaux, Christian Lévêque, directeur de recherches émérite de l'Institut de recherche et de développement (IRD) à parler puis à débattre de son dernier ouvrage « Le double visage de la biodiversité ».



Les zones humides (Ici le delta de l'Okavango au Botswana, dans le sud de l'Afrique) sont d'importants réservoirs de biodiversité, mais posent aussi des questions de santé publique, avertit Christian Lévêque. Crédit photo : Pixiere

« Quoiqu'en disent les mauvaises langues et pour bien situer le personnage Christian Lévêque, ancien directeur des programmes du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), n'est pas climatosceptique. « J'ai travaillé toute ma vie avec des écologistes, des épidémiologistes et de nombreux autres scientifiques », concède-t-il. Se qualifiant d'écologue (lire ci-dessous), il rappelle quelques principes de bases, simples qui semblent avoir été oubliés par le sens commun et un certain nombre de personnes : « Le monde vivant est un monde violent », observe-t-il à l'aune de la chaîne alimentaire, quels que soient les milieux. Les hommes eux-mêmes ont appris à maîtriser leurs peurs, celle des maladies, de l'invisible. Mais certains « scientifiques pyromanes tentent, avec des discours anxieux, d'imposer un nouvel ordre moral » assène-t-il. Il leur reproche une vision idéalisée sinon idéologique de la nature, loin de l'approche scientifique qu'ils devraient avoir. « Ils me font penser à ceux qui disaient que la bombe atomique a déréglé le climat ! Où est la science ici ? », s'interroge-t-il attribuant les prises de positions de certains de ses confrères à une vision « romantique et mystique de la nature ». Il s'étonne encore plus de l'invasion des critiques pèlerins qui ont dévasté l'Afrique de l'Est en 2020 poussant des populations entières à la famine et même à la mort. « Une invasion qui a provoqué un silence éloquent des mouvements conservateurs et d'une partie de la communauté scientifique », assure-t-il. « Or à la même époque, nombre de ces personnes s'émeuvent des animaux victimes des incendies en Australie. »

Imposture et gourous

Il s'énervait contre ceux qui prônent le postulat selon lequel « protéger notre biodiversité, c'est protéger notre santé. Mais c'est un gros mensonge », martèle-t-il parlant ni plus ni moins « d'imposture » à propos de certaines organisations qui délivrent « ce message univoque qui ne voit dans la nature qu'un Jardin d'Eden ». D'ailleurs, les « supposés » biens et services que la nature peut rendre sont cloués au pilori. « Ici, on est dans la

caricature car tout est positif et la nature règle naturellement les maladies », ironise-t-il. Il n'en reste pas moins que la lutte contre le paludisme coûte chaque année entre 5 et 10 milliards de dollars, rien qu'en Afrique, sans compter les centaines de millions engloutis depuis 30 ans dans la recherche pour trouver un vaccin. Hydrobiologiste, Christian Lévêque estime que les zones humides, notamment en Afrique, sont un « réacteur de maladies », parmi lesquelles le paludisme. D'accord pour les protéger, il a demandé à associer à ces zones un programme de santé publique pour prévenir les maladies. « Pour toute réponse, on m'a dit que ça coûterait trop cher », se désolait-il. Interrogé sur la pression démographique (la Terre a vu sa population multipliée par huit en deux cents ans), il valide la thèse de l'érosion des ressources naturelles et du rétrécissement de l'espace pour la biodiversité. « Mais on fait quoi après ? À la vérité, on ne sait pas faire », répond-il. Sans doute les hommes ont-ils perdu le contact direct et développent-ils une vision idyllique et esthétique de la nature que vient renforcer le monde virtuel dans lequel ils sont enfermés... Le pire, ce sont ces personnes, « une minorité militante et agissante (...), des gourous, qui tient le discours médiatique », assène-t-il. C'est d'ailleurs tout leur intérêt car « de nombreuses ONG écologistes n'existent que par le discours qu'elles délivrent et par les financements qu'elles reçoivent en contrepartie ». Sorti de l'actuel système de croyances et de la vision romantique de la nature pour revenir à la raison et au pragmatisme ne sera pas une mission facile.

CHRISTOPHE SOULARD

Écologie et écologiste

Un écologue, est un expert du fonctionnement des écosystèmes naturels ou anthropisés, c'est-à-dire modifiés par l'homme. Il est chargé de veiller à la préservation et à la conservation de l'environnement. Quant à l'écologiste, c'est un partisan de la défense de la nature, de la qualité de l'environnement.